

## NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE SANTÉ ET SÉCURITÉ

Nos ressources humaines étant notre plus grande richesse, Boralex déploie tous les efforts nécessaires à l'obtention de milieux de travail productifs et sécuritaires afin d'assurer le bien-être de tous les membres et intervenants de l'organisation.

## À CET EFFET, BORALEX S'ENGAGE À :

Protéger la santé et la sécurité de tous nos collaborateurs, nos entrepreneurs et nos visiteurs sur les lieux de travail, incluant leur intégrité physique, psychologique et sociale en fournissant un lieu de travail sécuritaire et non violent:

Intégrer la santé et la sécurité dans nos processus de gestion et de décision;

Réduire la fréquence et la gravité des évènements accidentels dans le cadre de nos activités;

Améliorer constamment notre système de gestion et de mesures nécessaires à l'atteinte d'un haut niveau de performance en prévention;

Respecter les lois et règlements en matière de santé et sécurité applicables à nos activités et aller au-delà de ces exigences pour atteindre nos objectifs de santé et bien-être.

## BORALEX ATTEINDRA CES OBJECTIFS EN :

Éliminant les dangers et en contrôlant efficacement ceux qui pourraient subsister;

Fournissant les moyens nécessaires à tous nos collaborateurs pour réaliser leurs missions dans un environnement sécuritaire;

Refusant qu'un employé ou quiconque œuvrant sur nos sites compromette sa santé et sa sécurité afin d'accomplir une tâche;

Assurant la mise en œuvre du plan d'action en santé et sécurité propre à chaque centre d'opération;

Formant et en informant régulièrement nos employés quant à l'importance de leur santé et de leur sécurité dans leur milieu de travail;

Encourageant la participation et une attitude proactive de nos employés à l'égard de la santé et sécurité au travail ainsi que toutes actions qui en font la promotion en milieu de travail et à l'extérieur du lieu de travail:

Responsabilisant tous les directeurs, superviseur-e-s, employé-e-s et sous-traitants afin de s'acquitter de leurs obligations telles que définies dans le système de gestion de la santé et de la sécurité, et dans les lois applicables en matière de santé et de sécurité au travail et d'environnement.

**1** 

Patrick Decostre
Président et chef de la direction

Alain Pouliot

Vice-président exploitation, Amérique du Nord

